

## INFOS



### Campagnardes, Campagnards,

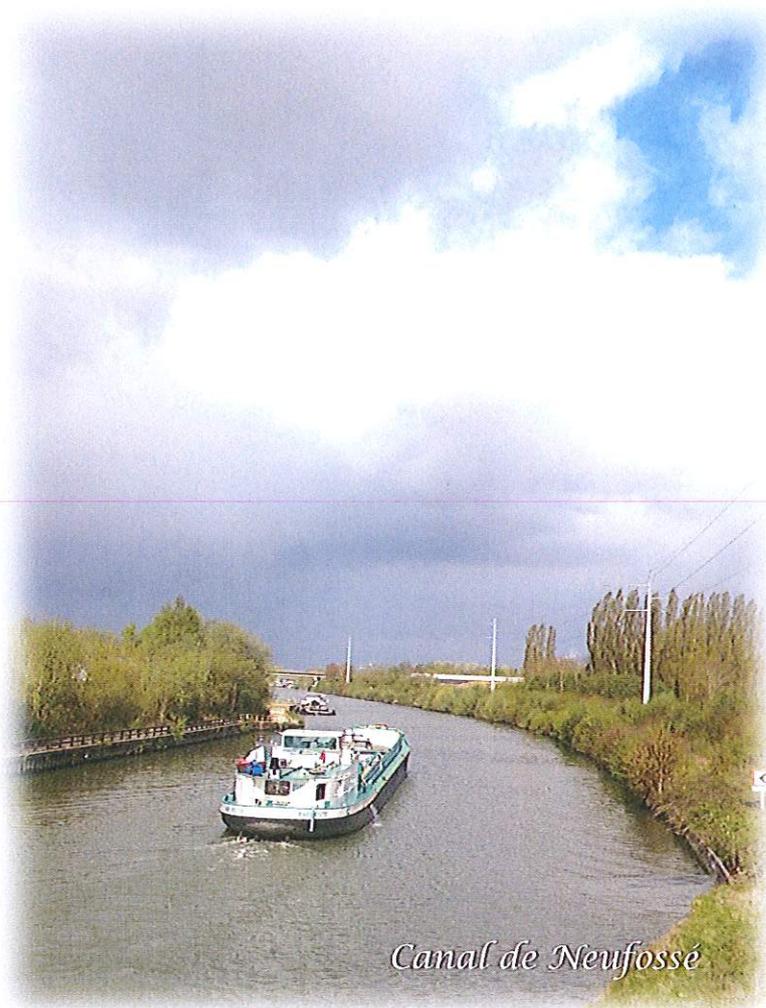
Après une année passée aux commandes de la commune, voici en quelques lignes au travers du bulletin mensuel, les points essentiels que l'équipe municipale compte réaliser au cours de l'année 2015.

Conscient de la nécessaire contribution à l'effort national de la réduction des déficits publics, cette baisse des dotations de l'état aura des répercussions sur nos choix d'investissements et sur le fonctionnement quotidien des services.

Il nous faudra faire au mieux en continuant d'aller chercher l'argent indispensable à la réalisation de nos projets et réalisations.

Le Maire

Gilles THOREL



*Canal de Neuville*

## FETES ET MANIFESTATIONS

**8 mai** **Commémoration du 8 mai 1945,**  
10h45 : rendez-vous sur le parking de la mairie  
11h00 : célébration religieuse.  
11h15 : hymne national chanté par les enfants  
11h30 : vin d'honneur dans la salle des mariages.

**29 mai** **Fête des voisins** à la salle polyvalente, à partir de 19h00, pensez à votre inscription.

**13-14 et 15 juin** **Fête communale,** un programme complet vous sera communiqué ultérieurement mais réservez dès maintenant pour la brocante du samedi 13, organisée par la Vie Associative qui aura lieu du 13h à 22h dans le centre du village.  
Tarif : 1€ le mètre (minimum 5 mètres). Renseignements et réservation au Café des Sports 03 21 95 01 84

**27 juin** **Fête de l'école Marcel Pagnol**

***Le service administratif sera fermé le vendredi 15 mai prochain.  
Merci de votre compréhension.***

## ➤ Participation citoyenne

Le protocole a été signé le 13 avril 2015 à la salle polyvalente, en présence du commandant Michel de la Compagnie de Gendarmerie et du Major Tosello, Commandant de Brigade.

Les 14 référents ont reçu leur carte ce lundi 4 mai 2015, en Mairie. Ils viendront prochainement à votre domicile pour se présenter et vous apporter des conseils, mais les voici d'ores et déjà :



*1<sup>ère</sup> Ligne de gauche à droite : Mr BERNAERT Philippe, Mme BOUCHEZ Christel, Mr CAULIER Albert, Mme JAKUBOWSKI Chantal, Mr LAVERSIN Daniel, Mr CUVELLIER Nicolas, Mr VANPOULLE Jean-Noël,  
2<sup>ème</sup> ligne de gauche à droite : Mr HANNEBICQ Nicolas, Mr GREVET Serge, Mme FLAHAUT Amélie, Mr FIOLET Emile, Mme LEFORT Jacqueline, Mr LECOCQ Philippe, Mme WYCKAERT Martine*

## ➤ Ecole Marcel Pagnol



Mr le Directeur de l'inspection académique nous a annoncé la fermeture d'un poste élémentaire à la rentrée de septembre. Malgré le soutien de Mr le Député, Mrs les Conseillers Départementaux, du Conseil Municipal, des Enseignants, des parents d'élèves et des campagnards, la seule solution pour nous permettre de maintenir la 5<sup>ème</sup> classe est l'inscription d'une douzaine d'enfant. Les TPS (toutes petites sections, enfants de 2 ans) ne rentrent pas en compte dans les effectifs de l'Education Nationale.

## ➤ Inscriptions scolaires 2015/2016

Vous pouvez obtenir le dossier d'inscription auprès du secrétariat de l'école ou en Mairie. Celui-ci est à déposer complet en Mairie accompagné d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Afin d'organiser dans les meilleures conditions cette future rentrée et de gérer les effectifs de chaque classe, il serait souhaitable que les dossiers soient déposés rapidement. Les enfants entrant en maternelle peuvent profiter d'une demi-journée d'intégration (accompagnés d'un parent), sur simple demande par téléphone auprès du secrétariat du directeur d'école au 03.21.93.27.53

## ➤ Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)



Le temps d'activité périscolaire a pris son envol avec une équipe motivée, qui enchante les enfants qui le fréquentent le vendredi après-midi. La municipalité a mis les moyens nécessaires afin d'encadrer les enfants dans de bonnes conditions et le taux de fréquentation moyen est de 65%.

➤ **Cantine**

La réservation de repas du lundi 11 mai, doit se faire comme d'habitude, avant le jeudi 7 mai.

➤ **La commune offre un dictionnaire à tous les élèves partant en 6<sup>ème</sup>**

Les enfants habitant la commune qui ne fréquentent pas le groupe scolaire Marcel Pagnol peuvent se faire connaître en Mairie jusqu'au 15 juin munis d'un certificat scolaire précisant que l'école actuelle n'offre pas de dictionnaire. Vous avez la possibilité de choisir le dictionnaire : français, anglais, allemand ou espagnol.

➤ **Association de sauvegarde de l'Eglise Saint-Martin**

Il est envisagé la création d'une association de sauvegarde de l'Eglise Saint-Martin. Si vous souhaitez contribuer aux actions que l'association entend mener pour aider à financer les travaux de restauration de l'église, vous êtes les bienvenus. Une réunion se tiendra le vendredi 22 mai à 18h30 à la salle des mariages à la Mairie.

➤ **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Le PCS définit l'organisation prévue par la commune en cas de catastrophe naturelle, industrielle ou sanitaire. Afin d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population, les personnes vulnérables (âgées, handicapées, isolées, ...) sont invitées à se faire connaître auprès de la Mairie, par téléphone au 03.21.93.70.98 ou par mail [mairiecampagneles@wanadoo.fr](mailto:mairiecampagneles@wanadoo.fr) afin qu'elles puissent bénéficier d'une gestion appropriée en cas de besoin.

➤ **Disponibilités de la salle polyvalente**

La salle est libre aux dates suivantes :

- Mai : 16 - 17 // 23 - 24
- Août : 1<sup>er</sup> - 2 // 8 - 9 //
- Septembre : 5 - 6 // 12 - 13 // 26 - 27
- Octobre : 31 - 1<sup>er</sup> nov
- Novembre : 7 - 8 // 14 - 15 // 21 - 22
- Décembre : 5 - 6 // 12 - 13 // 26 - 27

➤ **Match de football**

Le samedi 16 mai à 16h00 aura lieu un match amical avec les anciens joueurs de la commune. Ceux qui souhaitent participer n'hésitez pas à contacter M. LAURENCE Eddy au 03.21.95.36.79.

➤ **Les beaux jours sont de retour ... le bruit des tondeuses aussi**

Le bruit des tondeuses, les troubles de voisinage les plus fréquents, peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (*article R48-2 du Code de santé publique*). L'utilisation des tondeuses à gazon ou autres appareils de débroussaillage ou de bricolage est à proscrire les dimanches et jours fériés à partir de 12h00.

➤ **Les 4 jours de Dunkerque**

La course cycliste « les 4 jours de Dunkerque » passera sur la commune de Clairmarais le vendredi 8 mai 2015 à partir de 15h30. A cette occasion un itinéraire de déviation passera par notre commune.

➤ **GOSSIP HAIR COIFFURE Mixte**

Pensez aux mariages, communions, baptêmes, fête de famille.....

Charlotte LENOBLE 03.21.12.39.14

Salon ouvert du mardi au jeudi : de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h à 17h

Avec ou sans RDV au 24 rue Pierre Gilson [gossiphaircharlotte@aol.fr](mailto:gossiphaircharlotte@aol.fr)

➤ **Organisation de la semaine Européenne de l'environnement**

La semaine Européenne de l'environnement aura lieu du 30 mai au 5 juin 2015, le Syndicat Mixte Lys Audomarois a décidé d'organiser les portes ouvertes du Centre de Tri et de la Compostière du Brockus pour le public résidant sur le territoire du Pays de Saint-Omer.

Plus de renseignements pour les visites sur le site internet de la commune :

<http://www.campagne-lez-wardrecques.fr/>

➤ **Horaires d'été de la déchèterie**

Le lundi : 13h30 – 18h45

Du mardi au samedi : 9h00-11h45 et 13h30-18h45

## **Budget 2015**

Le budget communal permet de donner les moyens de réaliser pour chaque année les actions qui seront entreprises par la municipalité. Celui de votre commune a été voté le 14 avril 2015.

### Budget primitif 2015 :

La section de **fonctionnement** est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux, le remboursement des intérêts des emprunts.

Elle enregistre les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation des services. Montant : **756 879,02 €**

La section d'**investissement** intéresse essentiellement les opérations d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement.

Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'Etat et de l'autofinancement. Montant : **1 095 966,36 €**

La part communale des contributions directes (impôts) n'a pas évolué :

Taxe d'habitation : ..... 13,78 % (soit 151 580 €)

Taxe foncière sur le bâti : ..... 8,56 % (soit 85 052 €)

Taxe foncière sur le non bâti : ..... 40,55 % (soit 13 300 €)

### Détail investissement 2015 :

Travaux de voirie (diverses rues) : ..... 81 000 €

Travaux de voirie rue de la Motte du Moulin : ..... 300 000 €

1ère phase des travaux de réfection de la nef de l'Eglise : ..... 290 000 €

Extension de l'Ecole Marcel Pagnol : ..... 300 000 €